

Monte Paschi Banque

Notre histoire,
votre banque

Conditions applicables aux opérations et services bancaires

A compter du
31 décembre 2018

Particuliers



**MONTE
PASCHI
BANQUE**

Maison mère fondée à Sienne en 1472
GRUPPOMONTEPASCHI

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs	p. 3
1. Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	p. 4
Ouverture, transformation, clôture	
Relevés de compte	
Tenue de compte	
Services en agence	
2. Banque à distance	p. 7
Abonnement aux services de banque à distance	
3. Vos moyens et opérations de paiement	p. 8
Cartes	
Virements	
Prélèvements SEPA / TIP SEPA	
Chèques	
4. Offres groupées de services	p. 10
Services Bancaires de Base (SBB)	
Offre destinée aux clients en situation de fragilité financière	
5. Irrégularités et incidents	p. 11
Commission d'intervention	
Opérations particulières	
Incidents de paiement	
Frais divers	
6. Découverts et crédits	p. 13
Découvert	
Crédits à la consommation	
Crédits immobiliers	
Autres opérations liées aux crédits	
7. Epargne et placements financiers	p. 15
Epargne bancaire	
Placements financiers	
Opérations sur titres	
Assurance vie	
Autres services	
Frais de transfert de titres hors Monte Paschi Banque	
8. Assurance et prévoyance	p. 17
Assurance perte ou vol des moyens de paiement	
Assurance emprunteur	
Prévoyance	
Autres assurances	
9. Successions	p. 17
10. Opérations internationales	p. 18
Opérations de change	
Opérations au crédit du compte	
Opérations au débit du compte	
11. Principales dates de valeur	p. 20
12. Résoudre un litige	p. 22

Extrait standard des tarifs¹

Liste Nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

LISTE DES SERVICES	Prix en euro TTC
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) <ul style="list-style-type: none"> - <i>Webline Liberty</i> - <i>Webline Premium</i> 	<p>Gratuit²</p> <p>3,00 €² (par mois)</p> <p>Soit, pour information, 36,00 € par an</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS 	<p>Non disponible</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) <i>Carte Visa Classic</i> 	<p>45,00 € (par an)</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) <i>Carte Visa Classic</i> 	<p>45,00 € (par an)</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) 	<p>Non disponible</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone EURO à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) <i>Cartes Visa</i> 	<p>Gratuit</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) <ul style="list-style-type: none"> - <i>en agence</i> - <i>par Internet³</i> 	<p>5,00 € (par virement)</p> <p>Gratuit</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA) 	<p>Gratuit</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) 	<p>Gratuit</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commission d'intervention⁴ 	<p>8,00 € (par opération, avec un plafond de 80,00 € par mois)</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement <i>Paschi Sereno</i> 	<p>27,50 € (par an)</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenue de compte 	<p>Min. 18,00 € - Max. 59,00 € (par trimestre)</p> <p>Soit, pour information, Min. 72,00 € - Max. 236,00 € par an</p>

¹ Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité consultatif du Secteur financier (CSSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'Internet un extrait standard des tarifs.

² Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

³ Service disponible pour les titulaires d'un abonnement WebLine Premium.

⁴ Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).

IMPORTANT

Ce document, étant une information sur les tarifs des opérations les plus courantes, il ne peut indiquer la totalité des tarifs des produits et services de la Banque.

Pour d'autres opérations plus spécifiques, vous pouvez vous adresser à votre chargé de clientèle.

L'ensemble des tarifs est exprimé en euro T.T.C.

1. Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLOTURE

Ouverture d'un compte (dépôt, épargne, titres, PEA, en devises)	Gratuit
Procuration, pouvoir	Gratuit
Changement d'adresse	Gratuit
Modification d'intitulé	Gratuit
Frais de clôture de compte (dépôt, épargne, titres, PEA, en devises)	Gratuit

RELEVES DE COMPTE

Relevé de compte mensuel (papier)	Gratuit
Relevé de compte en ligne (au format PDF)	Gratuit
Relevé hebdomadaire, par quinzaine, décadaire (papier)	15,00 € (par trimestre)
Relevé journalier (papier)	80,00 € (par trimestre)
Relevé de compte à la demande ou au guichet	5,00 €
Récapitulatif annuel des frais bancaires	Gratuit

TENUE DE COMPTE

Frais de tenue de compte	Min. 18,00 € Max. 59,00 € (par trimestre)
Frais pour compte inactif ⁵	30,00 € (par an)

⁵ Au sens de l'article L. 312-19 du Code Monétaire et Financier.

**Loi ECKERT
REGLE GENERALE**

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, la loi du 13 juin 2014 a pour objectif de renforcer l'efficacité de la recherche des bénéficiaires de comptes inactifs et de contrats d'assurance-vie en déshérence. S'agissant des comptes considérés comme inactifs, la loi définit deux critères cumulatifs permettant d'apprécier l'inactivité d'un compte : l'absence d'opération et l'absence de manifestation :

- un compte :
 - *qui n'a pas fait l'objet d'aucune opération (hors intérêts, frais et commissions pour l'établissement, versement de produits ou remboursement de titres);*
 - *dont le titulaire ou son représentant ne s'est pas manifesté, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte - approche client - (exemple : un client qui a un compte joint et un compte personnel, le compte personnel ne mouvemente plus depuis des années, en revanche le compte joint lui mouvemente régulièrement. Le compte personnel n'est pas considéré comme inactif);*
- pendant :
 - *1 an pour les comptes à vue;*
 - *5 ans pour les comptes d'épargne et comptes titres (point de départ reporté en cas d'indisponibilité légale, contractuelle ou sureté);*
- en cas de décès du titulaire : 12 mois à compter du décès si aucun ayant droit ne s'est manifesté.

Les commissions pour ces comptes inactifs sont plafonnées à **30,00 € TTC** par an et couvrent l'ensemble des frais et commissions perçus par la Banque sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture, ainsi que sur les produits et les services bancaires liés à ces comptes.

SERVICES EN AGENCE

Versement d'espèces sur compte personnel	Gratuit
Versement d'espèces sur compte de tiers	4,00 €
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	Gratuit
Mise à disposition du courrier à l'agence	100,00 € (par compte et par an)
Frais de retour d'un courrier en NPAI ⁶	20,00 €
Frais de recherche de documents	
▪ <i>document ou information < 1 an</i>	15,00 € (par document)
▪ <i>document ou information > 1 an</i>	25,00 € (par document)
Frais de recherche de preuve d'un mandat de prélèvement SEPA valide	20,00 €
Frais d'attestations diverses	22,00 € (hors frais de port)
Frais de fax	9,50 €
Frais de photocopie	0,50 € (par document)
Frais d'envoi recommandé	12,00 €

⁶ Adresse communiquée par le client entraînant le retour du courrier.

Frais de location de coffre-fort	
▪ CATEGORIE 1 + / - 20 dm ³ et garantie inférieure à 15.550 €	111,00 € (par an)
▪ CATEGORIE 2 + / - 30 dm ³ et garantie inférieure à 15.550 €	130,00 € (par an)
▪ CATEGORIE 3 + / - 40 dm ³ et garantie inférieure à 15.550 €	150,00 € (par an)
▪ CATEGORIE 4 + / - 60 dm ³ et garantie inférieure à 15.550 €	170,00 € (par an)
▪ CATEGORIE 5 + / - 120 dm ³ et garantie inférieure à 15.550 €	200,00 € (par an)
▪ CATEGORIE 6 + / - 230 dm ³ et garantie inférieure à 15.550 €	230,00 € (par an)
Caution pour perte ou non-restitution des clés (Dépôt de garantie)	470,00 €
Autres volumes ou garanties	Nous consulter

2. Banque à distance

ABONNEMENT AUX SERVICES DE BANQUE A DISTANCE

Tarifs hors coût du fournisseur d'accès Internet.

Forfait Liberty (1 accès WebLine via Internet) <ul style="list-style-type: none">• Consultations bancaires (comptes, crédits, dépôts à terme, encours, cartes bancaires)• Demande de chèquiers et bordereaux de remise de chèques• Virements SEPA compte à compte et consultation des derniers ordres• Relevés de compte PDF• Alertes mail & messages flash	Gratuit
Forfait Premium (1 accès WebLine via Internet) <ul style="list-style-type: none">• Services Forfait Liberty• Virements SEPA (compte à compte, externes), non SEPA (Internationaux) et consultation des derniers ordres• Consultation titres• Opérations titres & derniers ordres	3,00 € (par mois)
Application mobile et tablette (Monte Paschi Banque)	Gratuit

FRAIS D'UTILISATION DES SERVICES DE BANQUE A DISTANCE (INTERNET, TELEPHONE FIXE, TELEPHONE MOBILE, SMS, ETC.)

Internet (https://weblines.montepaschi-banque.fr)	Selon fournisseur d'accès
Application mobile et tablette (Monte Paschi Banque)	Selon opérateur

DIVERS

Régénération mot de passe WebLine	6,00 €
Abonnement aux alertes sur la situation du compte par e-mail (illimitées)	Gratuit

3. Vos moyens et opérations de paiement

CARTES

Cotisation carte VISA ELECTRON	28,00 € (par an)
Cotisation carte VISA CLASSIC	45,00 € (par an)
Cotisation carte VISA PREMIER	140,00 € (par an)
Cotisation carte VISA INFINITE	350,00 € (par an)

OPERATIONS DIVERSES LIEES AUX CARTES BANCAIRES

Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB) de la banque	Gratuit
Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB) d'une autre banque (zone EURO)	Gratuit
Paiement par carte zone EURO	Gratuit
Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB) d'une autre banque (hors zone EURO)	2,50 € + 2,50% du montant
Paiement par carte hors zone EURO	0,50 € + 2,50% du montant
Choix entre débit différé ou immédiat	Gratuit
Personnalisation des plafonds d'utilisation à l'ouverture du contrat	Gratuit
Relèvement exceptionnel du plafond d'achat et / ou retrait (pour une durée allant d'1 jour à 3 mois)	28,00 €
Re-fabrication carte Visa CLASSIC ou PREMIER	20,00 €
Demande de code confidentiel	10,00 €
Urgence (commande, re-fabrication, code)	100,00 €
Recherche de documents	24,00 €
Réédition d'un relevé	8,00 €
Réclamation non justifiée	24,00 €
Capture de carte dans DAB	39,00 €
Frais de dépassement du plafond	6,70 €
Frais d'opposition sur carte bancaire	Gratuit

VIREMENTS

EMISSION D'UN VIREMENT SEPA⁷

Frais par virement SEPA compte à compte	Gratuit
---	----------------

⁷ La zone SEPA (Single Euro Payments Area) correspond à un espace unique de paiements en euro. Au 31.10.2018, 34 pays en font partie : les 31 pays de l'Espace Economique Européen (28 Etats membres de l'Union Européenne et l'Islande, le Lichtenstein et la Norvège), ainsi que la Suisse, Monaco et Saint-Marin.

Frais par virement SEPA occasionnel	
▪ <i>en agence</i>	5,00 €
▪ <i>par Internet⁸</i>	Gratuit
Frais de mise en place d'un virement SEPA permanent	Gratuit
Frais par virement SEPA permanent	1,30 €
Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées bancaires du bénéficiaire absentes ou incorrectes)	14,00 €
Modification, annulation d'une opération avant échange interbancaire	10,00 €
Demande de retour de fonds sur opération émise à tort (RECALL)	12,00 €
Frais pour envoi d'un avis papier	2,00 €
Réception d'un virement SEPA	Gratuit

PRELEVEMENTS SEPA⁷ / TIP SEPA⁷

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Paiement d'un Titre Interbancaire de Paiement SEPA (TIP SEPA)	Gratuit
Frais d'opposition sur opération de prélèvement	Gratuit
Frais de révocation d'une autorisation de prélèvement (retrait du consentement)	Gratuit

CHEQUES

Remise de chèque(s)	Gratuit
Paiement d'un chèque	Gratuit
Frais d'émission d'un chèque de banque	25,00 €
Commission de restitution d'image chèque ou photocopie de chèque	12,00 €
Copie d'une remise de chèque(s)	12,00 € + 0,50 € (par chèque supplémentaire)
Chèque non conforme (non signé, non daté...)	4,80 €
Délivrance de chéquier au guichet	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier	10,00 €
Frais de destruction de chéquier	10,00 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	15,00 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	25,00 €

⁸ Service disponible pour les titulaires d'un abonnement WebLine Premium.

4. Offres groupées de services

Services Bancaires de Base (SBB)⁹

- Ouverture, tenue et clôture de compte
- Un changement d'adresse par an
- Edition de relevés d'identité bancaire
- Domiciliation de virements bancaires
- Relevé de compte mensuel
- Réalisation des opérations de caisse
- Encaissement de chèques et de virements bancaires
- Dépôts et retraits d'espèces en agence
- Paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire
- Service de banque à distance (consultation et virements compte à compte)
- Carte Visa Electron (carte de paiement à autorisation systématique)
- Deux chèques de banque par mois

Gratuit

Offre destinée aux clients en situation de fragilité financière

- Ouverture, tenue et clôture de compte
- Relevé de compte mensuel
- Dépôts et retraits d'espèces dans l'agence qui tient le compte
- Carte Visa Electron (carte de paiement à autorisation systématique)
- 2 chèques de banque par mois
- Service de banque à distance (consultation et virements compte à compte)
- Système d'alerte par e-mail sur la situation du compte
- 1 changement d'adresse par an
- Edition de relevés d'identité bancaire
- Paiements par prélèvement, TIP SEPA ou virement bancaire :
 - 4 virements mensuels SEPA dont au moins 1 virement permanent, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité
- Plafonnement spécifique des frais d'incident de paiement :
 - Commission d'intervention : 4,00 € par opération (dans la limite de 20,00 € par mois)

3,00 €
(par mois)

⁹ Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier.

5. Irrégularités et incidents

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention ⁴	8,00 € (par opération, avec un plafond de 80,00 € TTC par mois)
--	---

OPERATIONS PARTICULIERES

Frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD)	10% du montant dû au trésor public Max. 100,00 €
Frais par saisie-attribution	115,00 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (hors frais de port)	19,00 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	25,00 €
Frais par déclaration au Fichier national d'Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers (FICP)	32,00 €
Frais par déclaration au Fichier Central des Chèques (FCC)	32,00 €
Frais pour dénonciation d'une convention de compte courant	47,00 €
Frais de retour d'un courrier en NPAI ⁶	20,00 €

INCIDENTS DE PAIEMENT

SUR PRELEVEMENT (PAR OPERATION)

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
▪ <i>montant inférieur à 20,00 €</i>	Gratuit
▪ <i>montant égal / supérieur à 20,00 €</i>	20,00 €
Frais d'opposition sur opération de prélèvement	Gratuit

SUR VIREMENT (PAR OPERATION)

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	
▪ <i>montant inférieur à 20,00 €</i>	Gratuit
▪ <i>montant égal / supérieur à 20,00 €</i>	20,00 €
Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées bancaires du bénéficiaire absentes ou incorrectes)	14,00 €

SUR CHEQUE (PAR OPERATION)

Frais de lettre d'information préalable pour	12,00 €
--	----------------

chèque sans provision (hors frais de port)	
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
▪ chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
▪ chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €
Chèque remis revenu impayé pour motif autre que sans provision	20,00 €
Frais par demande de certificat de non-paiement	26,00 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	15,00 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	25,00 €
Chèque payé en période d'interdiction bancaire	25,00 €

SUR CARTE (PAR OPERATION)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par le client	Gratuit
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	35,00 €
Frais de notification par courrier suite à un usage abusif de la carte	27,00 €
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	20,00 €

FRAIS DIVERS

Frais d'échéance de prêt impayée	52,50 €
----------------------------------	----------------

6. Découverts et crédits

Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent ni une autorisation, ni une offre de prêt.

DECOUVERT

Intérêts débiteurs	Nous consulter
--------------------	-----------------------

FRAIS PERCUS HORS INTERETS DEBITEURS

Forfait minimum d'agios	1,52 € (par trimestre)
Commission de plus fort découvert ¹⁰	0,10 % (par mois)
Frais de dossier pour mise en place de Découvert autorisé	1,00 % du montant de l'autorisation Min. 26,00 €
▪ <i>montant inférieur à 1.500,00 €</i>	
▪ <i>montant égal / supérieur à 1.500,00 €</i>	1,00 % du montant de l'autorisation Min. 51,00 €
Frais de dossier pour renouvellement de Découvert autorisé	Min. 30,00 €

FACILITE DE CAISSE ET / OU DECOUVERT PONCTUEL OU NON AUTORISE OU EN DEPASSEMENT

Majoration de dépassement ¹¹	Taux appliqué + 3,00 % (limité au taux d'usure)
---	---

CREDITS A LA CONSOMMATION

Taux nominal annuel	Nous consulter
Remboursement périodique de prêt	Nous consulter
Frais de mise en place d'un dossier	1,00 % du montant du prêt Min. 50,00 €

¹⁰ Calculée sur le plus fort découvert en valeur de chaque mois et perçue à la date de l'arrêté du trimestre.

¹¹ Appliquée au taux débiteur de votre contrat (dans la limite du taux d'usure calculé et publié par la Banque de France) et perçue à la date de l'arrêté du trimestre.

CREDITS IMMOBILIERS

Taux nominal annuel	Nous consulter
Remboursement périodique de prêt	Nous consulter
Frais de mise en place d'un dossier	1,00 % du montant du prêt Min. 350,00 €
Commission d'engagement	Nous consulter

AUTRES OPERATIONS LIEES AUX CREDITS

Frais de relance pour documents juridiques manquants	10,00 €
Frais pour lettre de relance débiteur (hors affranchissement)	20,00 €
Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	75,00 € (par lettre adressée)
Frais de mainlevée de garantie	200,00 €
Rédition d'un tableau d'amortissement	25,00 €
Modification du compte de domiciliation	20,00 €
Frais d'établissement de décompte de remboursement anticipé (partiel ou total)	30,00 €
Attestations diverses liées au prêt	30,00 €
Modification des conditions de crédit	300,00 € (par avenant)
Frais de recherche sur crédit	35,00 €
Modification de date d'échéance	20,00 €

7. Epargne et placements financiers

EPARGNE BANCAIRE

TYPE DE COMPTE	Taux de rémunération
Livret A	Nous consulter
Livret de Développement Durable	Nous consulter
CEL (Compte Epargne Logement)	Nous consulter
PEL (Plan Epargne Logement)	Nous consulter
CSL (Compte sur livret)	Nous consulter
Dépôt à Terme (DAT)	Nous consulter

DEPOTS A TERME

Frais de mise en place	3,00 €
Frais de renouvellement	3,00 €
Frais d'annulation (remboursement anticipé)	3,00 €

PLACEMENTS FINANCIERS

Ouverture d'un Compte titres ou d'un PEA / PEA-PME ETI	Gratuit
--	----------------

ACHAT, VENTE D' ACTIONS EN FRANCE

Ordre donné en agence	1,30 % Min. 15,00 €
Ordre donné par Internet	0,65 % Min. 5,00 €

ACHAT, VENTE D' ACTIONS A L'ETRANGER (COMMISSION CALCULEE SUR LE BRUT DU BROKER)

Ordre donné en agence	1,50 % Min. 60,00 €
-----------------------	--------------------------------

ACHAT, VENTE D' OBLIGATIONS EN FRANCE

Opérations sur le marché primaire	Gratuit
Opérations sur le marché secondaire	
▪ jusqu'à 90.000,00 €	0,80 %
▪ au-delà de 90.000,00 €	0,40 %

ACHAT, VENTE D' OBLIGATIONS A L'ETRANGER

Opérations sur le marché primaire	Gratuit
Opérations sur le marché secondaire	
▪ jusqu'à 90.000,00 €	1,00 %
▪ au-delà de 90.000,00 €	0,50 %

Souscription / rachat OPCVM externes conventionnés avec Monte Paschi Banque	Nous consulter
Souscription OPCVM externes non conventionnés avec Monte Paschi Banque	Nous consulter

DROITS DE GARDE DES PORTEFEUILLES TITRES

Commission proportionnelle (perception annuelle) ¹²	
▪ jusqu'à 38.100 €	0,50 %
▪ de 38.101 € à 152.450 €	0,30 %
▪ de 152.451 € à 304.900 €	0,20 %
▪ de 304.901 € à 762.250 €	0,17 %
▪ au-delà de 762.250 €	0,05 %
Minimum de facturation par compte	72,00 € (par an)
Forfait par ligne de valeurs françaises composant le Portefeuille	8,00 €
Forfait par ligne de valeurs étrangères composant le Portefeuille	25,00 €

OPERATIONS SUR TITRES

Coupon	3,00 % Max. 16,00 €
Remboursement France / Etranger	Gratuit
Opérations de souscription (augmentation de capital), d'attribution, d'échange, de BSA...	15,00 € (par opération)
Opération de division (split)	15,00 € (par opération)
Attribution, échange, répartition	15,00 € (par opération)
OPA / OPE, autres opérations	15,00 € (par opération et / ou notice d'émission)
Tarification des Comptes titres en gestion sous mandat	Nous consulter
Tarification des Comptes titres en gestion conseillée	Nous consulter

ASSURANCE VIE

Contrats d'assurance vie et de capitalisation (AXA, AG2R La Mondiale, La Mondiale Europartner)	Nous consulter
--	-----------------------

AUTRES SERVICES

Demande de relevé de Portefeuille titres	4,50 €
Demande de relevé de Portefeuille titres périodiques	4,50 €
Demande de relevé annuel ISF	45,50 €
Obtention IFU (Imprimé Fiscal Unique)	Gratuit

¹² TVA en sus

FRAIS DE TRANSFERT DE TITRES HORS MONTE PASCHI BANQUE (COMPTE TITRES ET PEA OU PEA-PME ETI)

France	15,00 € (par ligne)
Etranger	60,00 € (par ligne)
Nominatif	40,00 € (par ligne)
Minimum de perception sur un Compte titres	50,00 €
Minimum de perception sur un PEA ou PEA-PME ETI	80,00 €
Frais de transfert d'un PEL ou CEL hors Monte Paschi Banque	50,00 €

8. Assurances et prévoyance

ASSURANCE PERTE OU VOL DES MOYENS DE PAIEMENT

Cotisation Paschi Sereno (1 titulaire)	27,50 € (par an)
Cotisation Paschi Sereno (1 titulaire + 1 co-titulaire)	36,00 € (par an)
Cotisation Paschi Sereno plus (1 titulaire)	36,00 € (par an)
Cotisation Paschi Sereno plus (1 titulaire + 1 co-titulaire)	48,00 € (par an)

ASSURANCE EMPRUNTEUR

Quatrem décès-incapacité	Nous consulter
AXA Masterlife CREDIT	Nous consulter

PREVOYANCE

AXA Masterlife PROTECT	Nous consulter
------------------------	-----------------------

AUTRES ASSURANCES

Garantie Loyers impayés	Nous consulter
-------------------------	-----------------------

9. Successions

Ouverture dossier (commission calculée en fonction du montant global)	
▪ jusqu'à 15.550 €	150,00 €
▪ supérieur à 15.550 €	300,00 €

10. Opérations internationales

Commission de change¹³

**0,10 %
du montant
Min. 18,60 €**

OPERATIONS DE CHANGE

CHANGE MANUEL

Commission sur achat de billets de banque étrangers

**2,00 %
du montant
Min. 5,50 €**

Commission sur vente de billets de banque étrangers

**2,00 %
du montant
Min. 5,50 €**

CHANGE A TERME

Commission de mise en place du contrat

10,00 €

Commission de prorogation du contrat

10,00 €

Commission de levée anticipée

20,00 €

CHANGE A PREAVIS

Commission de mise en place du contrat

10,00 €

Commission d'utilisation

5,00 €

OPERATIONS AU CREDIT DU COMPTE

RAPATRIEMENTS

Réception d'un virement non SEPA (International)

5,00 €

CHEQUES ETRANGERS EN EURO OU DEVICES¹⁴

▪ CREDIT APRES-ENCAISSEMENT

Commission d'encaissement

**0,11 %
du montant
Min. 23,00 €
Max. 100,00 €**

Forfait encaissement crédit immédiat (Sauf Bonne Fin)

Nous consulter

Frais de port (recommandé / DHL)

Nous consulter

Frais sur chèque impayé

30,00 €

▪ ENCAISSEMENT PAR CASH LETTER SERVICE

Commission d'encaissement

9,50 €

Frais de port (DHL)

Nous consulter

Frais sur chèque impayé

30,00 €

¹³ La commission de change s'applique à toute opération (encaissement ou règlement) libellée en devises à partir ou à destination d'un compte euro ainsi qu'à toute opération d'achat ou de vente de devises, à terme ou au comptant, ou d'arbitrage.

¹⁴ Hors éventuels frais perçus par le correspondant.

OPERATIONS AU DEBIT DU COMPTE

CHEQUES EMIS EN EURO OU DEVICES (FRAIS A LA CHARGE DU BENEFICIAIRE)

Commission de paiement (hors commission de change)	0,15 % Min. 41,00 €
---	--------------------------------------

EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA (INTERNATIONAL)

Commission de transfert (Virement émis en agence)	0,10 % Min. 19,00 €
Commission de transfert (Virement émis par Internet)	0,075 % Min. 9,00 €
Frais de dossier	3,90 €
Frais pour transfert non conforme	15,00 €

OPERATIONS LIEES AUX CARTES BANCAIRES

Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB) d'une autre banque (hors zone EURO)	2,50 € + 2,50 % du montant
Paiement par carte hors zone EURO	0,50 € + 2,50 % du montant

11. Principales dates de valeur

Chaque opération est affectée d'une date de valeur dont le calcul est opéré à compter d'une date de référence, majorée ou minorée, selon le cas, d'un nombre variable de jours ouvrables (JO) ou calendaires (JC).

OPERATIONS AU CREDIT

Espèces

- Versement d'espèces **date d'opération**
-

Chèques en euro tirés sur la France métropolitaine, les DOM ou Monaco

- Remise de chèque(s) **date de comptabilisation + 1 JO (si remise parvenue avant 15h00)**
-

Chèques étrangers

- Crédit sauf bonne fin
 - Crédit après-encaissement
 - Crédit après-encaissement en devises
 - Encaissement par Cash Letter Service
- Nous consulter**
-

Virements

- Réception d'un virement SEPA **date de réception des fonds**
 - Réception d'un virement non SEPA (International)
 - *en euro* **date de réception des fonds + 1 JC**
 - *en devises sans opération de change* **date de réception des fonds + 1 JO**
 - *en devises avec opération de change* **date de réception des fonds + 2 JO**
-

OPERATIONS AU DEBIT

Espèces

- Retrait d'espèces **date d'opération**
-

Chèques

- Paiement d'un chèque **date de comptabilisation - 1 JO**
 - Emission d'un chèque de banque **date de comptabilisation - 1 JO**
-

Chèques étrangers

- Paiement d'un chèque émis en faveur de l'étranger **date d'exécution du paiement au correspondant - 1 JO**
-

Virements

- Emission d'un virement SEPA **date de comptabilisation**
 - Emission d'un virement non SEPA (International)
 - *en euro* **date de comptabilisation**
 - *en devises sans opération de change* **date de comptabilisation**
 - *en devises avec opération de change* **date de comptabilisation**
-

Prélèvements

- Paiement d'un prélèvement SEPA **date de comptabilisation**
-

OPERATIONS SUR COMPTE TITRES ET VALEURS MOBILIERES

Ordre de bourse **date d'exécution + 2 JO**

Ordre sur OPCVM **Nous consulter**

12. Résoudre un litige

- En cas de désaccord relatif aux services fournis et à l'exécution de certains contrats, vous devez contacter en premier lieu votre responsable d'agence dont les coordonnées sont disponibles sur le site Internet de la banque, www.montepaschi-banque.fr, dans la rubrique « Agences et Centres ».
- Si malgré tout, vous n'obtenez pas satisfaction, vous pouvez vous adresser au :

Service Relations Clientèle
MONTE PASCHI BANQUE
11 bd de la Madeleine
75001 PARIS
Email : service-relations-clientele@montepaschi-banque.fr
Tél +33 (0)1 40 07 89 00

Le Service Relations Clientèle s'engage à :

- vous accuser la réception de la réclamation dans un délai de 10 jours à compter de sa réception par le service
- vous répondre dans un délai de deux mois¹⁵
- Enfin, si le désaccord subsiste, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur pour les domaines qui relèvent de sa compétence (*art. L 316-1 du Code monétaire et financier*) dont les coordonnées sont les suivantes :

Monsieur le Médiateur
FEDERATION BANCAIRE FRANCAISE
CS 151
75422 PARIS CEDEX 09
lemediateur.fbf.fr

Il facilitera la recherche d'une solution amiable dans un délai de 2 mois à compter de sa saisie.

¹⁵ Certaines réclamations peuvent nécessiter d'un délai supplémentaire en cas de survenance de circonstances particulières. Dans ce cas le Service Relations Clientèle vous informe du prolongement du délai de traitement.

Agences

AIX-EN-PROVENCE 13100

22 cours Mirabeau
Tél +33 (0) 4 42 93 48 80

ANTIBES 06600

28 avenue Robert Soleau
Tél +33 (0) 4 92 90 60 90

CANNES 06400

20 rue d'Antibes
Tél +33 (0) 4 92 98 37 70

FREJUS 83600

105 avenue de Port Fréjus
Imm. Le Paladien Bât D
Tél +33 (0) 4 98 11 31 32

LYON 69003

55 avenue Maréchal de Saxe
Tél +33 (0) 4 78 62 94 01

MARSEILLE 13001

28 rue Grignan
Tél +33 (0) 4 91 04 41 00

MENTON 06500

25 avenue de Verdun
Tél +33 (0) 4 92 10 26 37

NICE 06000

13 rue Alphonse Karr
Tél +33 (0) 4 93 16 53 00

NICE 06000

2 place Masséna
Tél +33 (0) 4 93 92 75 50

PARIS 75001

13-15 boulevard de la Madeleine
Tél +33 (0) 1 58 16 27 70

PARIS 75007

203 boulevard Saint-Germain
Tél +33 (0) 1 53 63 49 90

PARIS 75008

1 avenue Percier
Tél +33 (0) 1 58 36 40 80

STRASBOURG 67000

43 rue du 22 Novembre
Tél +33 (0) 3 88 35 76 76

TOULOUSE 31000

24 boulevard Lazare Carnot
Tél +33 (0) 5 62 30 68 40

Antennes Wealth Management

PARIS 75001

11 boulevard de la Madeleine
Tél +33 (0) 1 58 36 40 84

CANNES 06400

20 rue d'Antibes
Tél +33 (0) 4 92 98 37 91

NICE 06000

13 rue Alphonse Karr
Tél +33 (0) 4 93 16 53 24

Gestion Conseillée

PARIS 75001

11 boulevard de la Madeleine
Tél +33 (0) 1 58 36 40 84

MARSEILLE 13001

28 rue Grignan
Tél +33 (0) 4 91 04 41 11

Large Corporate – Agence Italie

PARIS 75001

11 boulevard de la Madeleine

Tél +33 (0) 1 40 07 88 41

Siege Social

PARIS 75001

11 boulevard de la Madeleine

Tél +33 (0) 1 40 07 89 00

Fax +33 (0) 1 47 42 33 14

www.montepaschi-banque.fr



**MONTE
PASCHI
BANQUE**

Maison mère fondée à Sienne en 1472
GRUPPOMONTEPASCHI

MONTE PASCHI BANQUE SA au capital de 124.632.262,80 Euros
Immatriculée au R.C sous le n° 692016371 R.C.S PARIS
Etablissement de crédit régi. par les articles L.511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier
Inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS 08040642.